

Master en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-kine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

KINÉSITHÉRAPIE RESPIRATOIRE 1			
Code	PAKN2B73KIN	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	38 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Aurore STRIMEL (aurore.strimel@helha.be) Jean ROESELER (jean.roeseler@helha.be) Matthieu PESTIAUX (matthieu.pestiaux@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage *Kinésithérapie Respiratoire 1* est une activité introductive aux bases de la prise en charge de patients atteints de pathologies cardio-respiratoires.

L'étudiant reverra et intégrera des notions liées à la physiologie et physiopathologie respiratoires. Il apprendra les techniques et outils spécifiques au bilan respiratoire ainsi que les techniques de bases de la prise en charge d'un patient..

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 4 **Concevoir des projets professionnels complexes**
 - 4.1 Identifier la situation
 - 4.2 Collecter l'ensemble des informations existantes
 - 4.3 Etablir le diagnostic du kinésithérapeute par des actes spécifiques
 - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - 4.6 Programmer des interventions éducatives, préventives et curatives
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- Compétence 6 **Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel**
 - 6.2 Intervenir de manière systématique pour remédier à des troubles fonctionnels
 - 6.3 Réaliser des traitements kinésithérapeutiques préventifs et curatifs

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'Unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de:

- Connaître et comprendre la physiologie et physiopathologie respiratoires
- Décrire et expliquer les différentes techniques de kinésithérapie respiratoire actuelles
- Appliquer les techniques de désencombrement sur un patient (adulte et pédiatrique)
- Maîtriser les outils spécifiques du bilan respiratoire
- Réaliser le bilan d'un patient afin de fixer des objectifs de prise en charge
- Appliquer les différents points pré-cités à un cas clinique

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAKN2B73KINA Kinésithérapie respiratoire 1

38 h / 3 C

Contenu

THÉORIE

- Physiologie respiratoire de base
- Les mécanismes de la diffusion des gaz
- Mécanique respiratoire
- Le transport de l'oxygène
- L'équilibre acido-basique
- Hypoxémie : causes, complications et traitements

- Le syndrome obstructif
- Le syndrome restrictif
- Les techniques manuelles et instrumentales de désencombrement pulmonaire
- Kiné respiratoire en pédiatrie

PRATIQUE

- Bilan du patient
- auscultation pulmonaire
- Notions d'imagerie médicale
- Techniques manuelles et instrumentales de désencombrement bronchique chez l'adulte
- Techniques de kinésithérapie respiratoire pédiatriques
- Résolution de cas clinique simple

Démarches d'apprentissage

Cours théoriques sous forme de cours magistral avec support ppt.

Cours pratiques:

- raisonnement clinique dont l'établissement d'un bilan
- cas cliniques simples
- démonstration et pratique des techniques manuelles de prise en charge

Dispositifs d'aide à la réussite

Questions-réponses:

en début de cours sur le(s) cours précédent(s);

en fin de cours sur la matière du jour.

Sources et références

Chanussot, J.-C. (1988). Dossiers de kinésithérapie, 2. Kinésithérapie respiratoire: Bilans et techniques de base. Paris: Masson.

Postiaux, G. (1997). Bilan kinésithérapeutique spécifique de l'obstruction broncho-pulmonaire de l'enfant. Annales de kinésithérapie, t.24(3), pp. 132-145.

Postiaux, G. (2000). Kinésithérapie et pathologie du poumon profond. Les techniques inspiratoires lentes pour l'épuration des voies aériennes périphériques. Revue des Maladies Respiratoires(17), pp. 315-318.

Postiaux, G. (2003). Kinésithérapie respiratoire de l'enfant. les techniques de soins guidées par l'auscultation pulmonaire. (éd. 3ème édition). Bruxelles: De Boeck Université.

Reychler, G., Roesler, J., & Delguste, P. (2007). Kinésithérapie respiratoire. Elsevier-Masson Actualité scientifique dans les différents périodiques de kinésithérapie

Lecture d'articles scientifiques récents

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Bases de notes de cours disponibles sur ConnectED.

NB: Les supports mis en ligne sont une base de travail pour l'étudiant, il ne s'agit pas nécessairement de supports exhaustifs.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Session de janvier :

- Examen écrit (QCM, QRM, Vrai-Faux, possibilité de questions ouvertes) sur les parties de Mr Roeseler et Mr Pestiaux
- La note compte pour 30 % de la note finale de l'AA

Session de juin :

- Examen écrit (QCM, QRM et questions ouvertes) sur la partie théorique et pratique de Mme Strimel
- La note compte pour 70 % de la note finale de l'AA
- En cas d'échec dans une des deux parties (note < 10/20), la note de la dite partie en échec sera la note finale de l'UE.

Session de Aout/septembre:

- Examen écrit selon les mêmes modalités qu'au Q1 et Q2
- l'étudiant ne devra présenter en seconde session que la/les partie(s) en échec
- En cas d'échec dans une des deux parties (note < 10/20), la note de la dite partie en échec sera la note finale de l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	30	Exe	70	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).